



MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES MICRO, PME ET ACCES

AU FINANCEMENT EN GUINEE (PRECOP)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN FINANCEMENT DES PME DU CENTRE
D'APPUI AUX PETITES & MOYENNES ENTREPRISES (CAPME)**

Date de début : 25 Janvier 2021

Date limite : 08 Février 2021

A. CONTEXTE DE LA MISSION ET ETAT DES LIEUX

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Mondiale pour l'exécution du Projet de Renforcement de la Compétitivité des Micro, Petites et Moyennes Entreprises et Accès au Financement (PRECOP). Ce projet est placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises. Il contribue au Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 de la Guinée (PNDES) qui fait de l'appui au développement du secteur privé une priorité absolue pour atteindre ses objectifs de lutte contre le chômage des jeunes, d'intégration des femmes et de réduction de la pauvreté. Son objectif global est de soutenir l'accès des micros, petites et moyennes entreprises aux marchés et au financement.

La réalisation de l'objectif de développement du projet s'articule autour de trois (3) composantes complétées par la composante 4 (Gestion et Suivi de projet)

Composante 1 : Appui à l'entrepreneuriat et au développement des MPME

L'objectif de cette composante est de renforcer la capacité des MPME à se développer, à créer des emplois et de la richesse, et à contribuer efficacement à l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes.

Composante 2. Appui au renforcement de l'infrastructure financière

L'objectif de la seconde composante est de financer des infrastructures financières essentielles afin d'encourager l'accès des MPME au financement. Le renforcement de l'infrastructure financière de la Guinée améliorera l'accès de toutes les entreprises aux crédits, avec un impact plus important pour MPME qui font davantage face aux problèmes d'opacité et d'asymétrie d'information.

Composante 3. Mettre en place des services financiers adaptés aux MPME

L'objectif de la troisième composante est de mettre en place un mécanisme de couverture de risque de portefeuille qui incitera les institutions financières participantes (IFP) à octroyer des prêts aux MPME éligibles.

Composante 4 : Gestion et suivi de projet

Cette composante appuiera l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) et fournira des ressources afin de renforcer ses capacités en matière de passation de marché, gestion financière, communication, suivi et évaluation, par le biais de services consultatifs pertinents.

Le Centre d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPME)

Le CAPME est destiné à faciliter la création et le développement de PME en renforçant la capacité des MPME à se développer, à créer des emplois et de la richesse, et à contribuer efficacement à l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes. L'appui institutionnel à l'opérationnalisation du Centre d'Appui aux PME (CAPME) de Conakry constitue une sous-composante du PRECOP.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du CAPME, le PRECOP lance un appel pour le **recrutement d'un Expert en Financement des PME.**

I. OBJET :

L'Expert en Financement des PME sous la coordination du Directeur des Operations et en étroite collaboration avec l'Expert accès au financement du PRECOP, aura la responsabilité de la coordination des opérations de financement des activités des MPME qui seront soumis au CAPME. Il sera en lien permanent avec les établissements bancaires et les Institutions de Microfinance.

Il exécutera sa mission conformément aux dispositions en vigueur en République de Guinée et aux politiques et procédures de la Banque Mondiale en matière d'Accès au Financement.

Les responsabilités spécifiques comprennent :

A. Travaux préparatoires :

L'Expert en Formation en Financement des PME devra :

1. Assurer la coordination des activités de financement des MPME soumis au CAPME ; l'Expert fera en sorte que toutes les activités de financement soient livrées en temps opportun et de manière efficace ; l'Expert assurera la liaison avec les parties prenantes du Projet, les bénéficiaires du Projet, les établissements financiers (banques et IMF) ;
2. Collecter des informations concernant les activités du CAPME afin de soutenir la mise en œuvre du Projet et de préparer des mémoires et notes concernant l'état d'avancement de ces activités ;
3. Identifier les possibilités d'amélioration et les défis qui peuvent entraver la mise en œuvre des activités du CAPME ;
4. Aider le Directeur des Opérations dans la planification de l'ensemble des tâches, la préparation et l'exécution des plans d'action pour toutes les activités ;
5. Soutenir les équipes fiduciaires de l'Unité d'Exécution du Projet (au niveau de l'approvisionnement, gestion financière) responsables de la mobilisation et de l'exécution des activités du Projet PRECOP dans les délais impartis ;
6. Participer à l'assistance technique/ aux missions de supervision et aux examens à mi-parcours du Projet ;
7. Assurer une relation de travail étroite avec le PRECOP, la BSTP, l'APIP, les Banques primaires, les IMF et la BCRG, les principaux bénéficiaires des activités des Composantes 1, 2 et 3 du Projet, ainsi qu'avec d'autres agences gouvernementales concernées ;

B. Demande de subvention, examen et sélection :

1. Participer au comité de sélection qui est composé du Directeur des Operations du CAPME, l'ECV et l'EF, avec au besoin l'apport d'experts techniques nationaux et étrangers.
2. Participer au processus d'examen et d'approbation des stratégies de croissance, des plans d'action et des demandes d'appui par les bénéficiaires potentiels du CAPME, sur la base des critères d'éligibilité, d'évaluation et de sélection, tel que spécifiés dans ce Manuel des procédures. **NB : L'Expert en Financement des PME doit prendre soin de ne pas préparer les dossiers lui-même au nom des postulants, mais plutôt de les fournir des conseils sur les procédures à suivre.**

C. Suivi & Evaluation :

1. Suivre les activités de financement des PME en cours d'exécution afin de s'assurer qu'elles se réalisent d'une façon professionnelle ; veiller à ce que les bénéficiaires spécifiés dans la demande de subvention soient ceux qui ont reçu les financements ; veiller à ce que les PME bénéficiaires en mesure de respecter tous les engagements avec les partenaires et d'identifier les facteurs de risques qui pourraient entraver le déroulement normal des activités ;
2. Enregistrer toutes les actions de suivi des financements des PME sur une fiche de suivi à actualiser régulièrement ;
3. Evaluer l'impact des financements sur l'évolution et la compétitivité des PME bénéficiaires ;
4. Identifier la demande en financement des PME et développer des stratégies pour un plus grand accès au financement. Cette activité doit se réaliser avec l'Expert accès au financement du PRECOP et l'ensemble des autres composantes et parties prenantes du projet ;

D. Reporting

- Tenir un dossier sur chaque sous-projet de financement avec les documents correspondants, arrangés d'une manière standardisée sous forme de tableaux qui reflètent les phases de chaque sous projet ;
- Soumettre un rapport d'activité sur une base trimestrielle. Ce rapport doit préciser les grandes activités réalisées durant le trimestre écoulé, les défis et les propositions de solutions pour relever les défis identifiés.

E. Promotion :

L'Expert en Financement des PME élaborera et mettra en œuvre une stratégie marketing en fonction du nombre de bénéficiaires potentiels dans chaque région. Cette stratégie comprendra : (i) la segmentation de la population cible (y compris les institutions de financement locales et les ONG et organismes d'accompagnement des PME) ; (ii) l'élaboration de matériel promotionnel et sa diffusion directe aux institutions de financement ; (iii) les événements de lancement du Programme ; (iv) la promotion directe sur le terrain parmi la population cible, en particulier aux prestataires « capables » ; (v) l'invitation aux prestataires à s'enregistrer ; (vi) l'évaluation et l'enregistrement des prestataires « capables » (vii) et la promotion par les médias.

F. Réseaux & Synergie :

1. Etablir des relations de travail avec les banques et autres institutions financières ;
2. Travailler en étroite collaboration avec les autres programmes d'appui, et les ONG nationales et internationales actives dans les secteurs cibles ;
3. Etablir des contacts avec les réseaux internationaux d'institutions de financement y compris des fondations ;
4. Aider à l'organisation d'un Atelier annuel de réseautage en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, pour permettre aux acteurs de financement et les bénéficiaires de partager leurs expériences et de les mettre en réseau les uns avec les autres, et avec l'UEP. Ces ateliers comprendront des présentations des études de cas et des meilleures pratiques. Sous réserve des contraintes de confidentialité, les participants recevront au début de l'atelier un bref profil des entreprises, cabinets et institutions bénéficiaires et leurs informations de contact.

G. PROFIL

- Avoir un diplôme de niveau (bac+5 au moins), Economie, Administration/Gestion des entreprises, Gestion de projets, Droit des Affaires ou équivalent ;
- Être expert international ou local avec une profonde connaissance de la Guinée ;
- Avoir une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement et le financement des Petites et Moyennes Entreprises ;

- Avoir une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans la gestion des projets de d'encadrement des PME et, de préférence, dans une institution d'octroi de crédit aux PME.
- Avoir une connaissance des mécanismes de financement des banques commerciales et d'investissement sur le marché local.

H. MODE DE SELECTION

L'Expert en Financement des PME sera sélectionné suivant les méthodes de sélection des consultants individuels (SCI) définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et Août 2018.

I. DUREE DU CONTRAT :

Le contrat aura une durée initiale d'un (01) an renouvelable pendant une période maximale égale à la durée du projet et sur la base de la performance.

J. LIEU DE TRAVAIL :

Siège du CAPME de Conakry, quartier Petit Simbayah, Commune de Ratoma

K. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent déposer un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature signée ;
- Un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- La copie des diplômes, des attestations ou des certificats d'exécution de bonne fin et tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat.

L. DEPOT DE DOSSIER DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent porter la mention « Recrutement d'un Expert en Financement des PME » et doivent être déposés en version physique à l'adresse suivante au plus tard le 08/02/2021 à 13h00 : Projet de Renforcement de la Compétitivité des PME et Accès au financement (PRECOP) - Conakry sise à Petit Simbayah à coté du dispensaire le Flamboyant, dans l'enceinte de la Direction Nationale des PME, Commune de Ratoma-Conakry. Contact : +224 622 623 100 du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes TU, le vendredi de 9 heures à 13 heures 00 mn TU ou par E-mail : coordinateur@precop.gn et bouna106@yahoo.fr avec en copie : diouhayax@yahoo.fr .


Le Coordonnateur
Le Coordonnateur
Cheick Santigui CAMARA